

ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

À SAINT-MAX

**Vous avez une réelle motivation pour travailler avec les enfants.
Vous êtes capables d'encadrer et d'animer en toute sécurité un groupe d'enfants.
Vous êtes ponctuel(le), assidu(e) et savez travailler en équipe.**

DURÉE : année scolaire

HORAIRES :

- animation méridienne : 11h20-13h20 (tous les jours sauf les mercredis et les week-ends)
- pour certains postes l'encadrement le soir de 16h30 à 18h30

RÉMUNÉRATION : SMIC horaire

BAFA exigé ou toute autre équivalence (CAP Petite Enfance, CQP périscolaire, CPJEPS, BPJEPS, DE Moniteur Educateur, BEATEP, BUT Carrières Sociales, filière STAPS, Licence Sciences de l'éducation, MEEF 1er degré etc.).

CONTACT : Adressez vos CV et lettre de motivation :

- **par courrier à :** Monsieur Le Maire, Eric PENSALFINI
Mairie de Saint-Max - 32, avenue Carnot - 54130 Saint-Max
- **par mail à** estelle.martin-jouan@mairie-saint-max.fr - 06.45.09.27.98 ou 03.83.18.32.37

**Retrouver toutes les infos sur les offres d'emploi sur le site
staps-nancy.univ-lorraine.fr/**